Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 31 MAI 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 12
MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. WITTMER, ATZENHOFFER, GOETZ, RUSTENHOLZ, Mme CABIROL (excusée)

DEL. N° 26 /1999
OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (Formations)

Le Bureau,

- VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 mars 1998 donnant délégation au Bureau

- VU sa délibération du 31 août 1998 approuvant les critères d'attribution des aides à la formation des cadres associatifs pour les personnes membres d'une association

- CONSIDERANT les demandes de subventions introduites par l'Association AMELIE et l'Association VALOISIRS

après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions de :

. 1 200 F à l'Association AMELIE au titre de la prise en charge de 60 % de 2 000 F (plafond) du stage BAFD effectué par M. Laurent Neuhard (coût total du stage : 2 472 F)

. 1 200 F à l'Association AMELIE au titre de la prise en charge de 60 % de 2 000 F (plafond) du stage BAFD effectué par Mme Betty STEIG (coût total du stage : 3 620 F)

. 680 F à l'Association VALOISIRS au titre de la prise en charge de 40 % de 1 700 F (plafond) du stage BAFA effectué par M. Sébastien SCHMITT

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG
le 16 JUIN 1999

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 08 juin 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

COMMUNAUTE DE COMMUNES * VALLEE DE LA SAUER *

Le Président,
Bernard LOGEL